

CORPUS **Corpus**
10 | 2011
Varia

Le Grenelle de l'environnement : corpus et dispositif d'écriture

Mathieu Brugidou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2069>
ISSN : 1765-3126

Éditeur

Bases ; corpus et langage - UMR 6039

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2011
Pagination : 155-178
ISSN : 1638-9808

Référence électronique

Mathieu Brugidou, « Le Grenelle de l'environnement : corpus et dispositif d'écriture », *Corpus* [En ligne], 10 | 2011, mis en ligne le 15 juin 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/2069>

Le Grenelle de l'environnement : corpus et dispositif d'écriture

Mathieu BRUGIDOU

EDR R&D (Grets) et PACTE– BP 408 92141 Clamart

1. Introduction

L'hypothèse privilégiée dans ce travail¹ est de considérer le Grenelle de l'environnement comme un *dispositif d'écriture collective*. Il ne s'agit pas seulement d'un dispositif de participation et de concertation des parties prenantes, marqué fortement par une dimension de négociation (comme l'indique la reprise du terme de Grenelle [Barbet 2009]). Ce processus de concertation s'avère aussi un dispositif d'écriture collective destiné à produire des synthèses et des mesures d'action publique. L'usage de cette terminologie ne préjuge pas du caractère conflictuel ou irénique du processus. Toutefois, il semble incontestable que ce dispositif orienté vers la production de mesures privilégiée, sinon le consensus, du moins des « diagnostics partagés » selon les termes de ses promoteurs.

Précisons qu'il ne s'agit pas ici de décrire finement ce dispositif d'écriture : outre l'enchaînement des phases du Grenelle, il faudrait pour cela réaliser une enquête sociologique fine sur la production de ce dispositif, les réaménagements qu'il connaît dans le temps, les variations apportées par les différents groupes de travail ou les « comop » (Comités Opérationnels) sans compter la production d'une cohérence *ex post* par ses promoteurs.

Ici, nous ne savons rien des acteurs et de la manière dont ils se sont débrouillés avec les règles : nous n'avons à faire

¹ L'auteur tient à remercier les membres du groupe de travail Grenelle : Daniel Boy, Charlotte Halpern, Pierre Lascoumes, Julie Pollard et Carole-Anne Senit ainsi que les relecteurs de la revue *Corpus* pour leur relecture.

qu'à un ensemble de textes, à un corpus, produit par le dispositif – notamment une somme de propositions de politiques publiques – et reconstitué par le chercheur. L'objectif de cette étude² consacrée aux discours est d'abord de prendre au sérieux une réalité empirique : la multiplicité des prises de paroles, des énoncés et des textes relatifs au Grenelle de l'environnement. Le dispositif du Grenelle est explicitement orienté vers la production de textes, de comptes-rendus, de synthèses. Plus que bien d'autres dispositifs de délibération, le Grenelle donne à voir des textes, non pas tant pour tracer des échanges argumentatifs ou pour justifier d'une décision, que pour mettre à jour des propositions candidates à la résolution de problèmes environnementaux, les trier, les hiérarchiser et les écrire sous la forme de mesures d'action publique. Le Grenelle de l'environnement ne rédige pas la loi mais il écrit des mesures que le dispositif parlementaire viendra énoncer sous forme de lois. Ce dessin du dispositif qui marque de manière décisive son architecture en phases nous suggère une hypothèse de portée assez générale pour l'analyse des discours du Grenelle : celui-ci doit être conçu indissociablement comme un dispositif d'écriture et comme un dispositif d'énonciation collectif. Son orientation pragmatique est double.

- Il construit du consensus, dans le sens où du point de vue discursif le « problème » du Grenelle peut être résumé de la manière suivante : construire un locuteur collectif, effacer la singularité des locuteurs, fondre les acteurs du Grenelle en un *actant* (Greimas 1966), le « Grenelle » (à ses différentes phases, le « groupe de travail », « le public » etc.). Ce terme n'est pas utilisé ici dans le sens que lui a donné sa re-thématisation par la sociologie de l'acteur réseau (Akrich, Callon, Latour 2006 : 13) mais plus classiquement dans l'acception sémiotique donnée par les théories du récit, les actants étant définis par leur participation à l'action racontée. C'est dans ce sens que dans

² Cette étude est issue d'une recherche collective en cours sur le Grenelle de l'environnement : « Le Grenelle de l'environnement : acteurs, discours, effets », portant sur les acteurs (Pierre Lascoumes, Daniel Boy) les discours (Mathieu Brugidou) et les effets des politiques publiques (Pierre Lascoumes, Charlotte Halpern et Julie Pollard).

cette partie nous ne connaissons pas « d'acteurs » et que la question de leur sociologie, de leurs jeux croisés ne peut être que secondaire.

- Il produit des *mesures* d'action publique. Il s'agit, après les avoir fait émerger, de passer de *propositions* portées par des acteurs, soutenues par des rhétoriques de justification et par un appareil argumentatif, à des mesures immédiatement applicables, détachées des jeux rhétoriques et des jeux sociaux. Elles valent non (seulement) par les acteurs qui les défendent ou par leur légitimité technique ou morale mais par leur *applicabilité*.

Méthodologie

Deux types d'approches sont privilégiés dans ce travail. Une première approche, *morphologique*, est orientée vers l'analyse de la représentation des problèmes, une seconde, *formelle*, est dédiée à l'analyse de la formulation de mesures³.

La *perspective morphologique* cherche à mettre en évidence les structures thématiques des différents corpus et leurs dynamiques. Nous faisons l'hypothèse que le dispositif – et notamment sa conception en phases – produit des cartographies des problèmes et que ceux-ci ne peuvent être représentés que de manière relationnelle. La définition des problèmes pour les acteurs du Grenelle implique de trier les questions, d'abord entre celles qui relèvent ou qui ne relèvent pas du Grenelle de l'environnement, ensuite entre celles définissant les différents problèmes identifiés au cours du Grenelle. La métaphore de la cartographie indique que nous mettons d'abord en évidence des propriétés synchroniques, une structure thématique à l'intérieur d'un espace de discours défini par un état du dispositif (notamment ses différentes phases). Toutefois, la succession des cartes dans le temps est aussi susceptible de révéler une morphogenèse des problèmes par la déformation successive des structures. Les méthodes d'analyse des données textuelles seront ici privilégiées – notamment celles s'inscrivant dans la filiation de Benzécri, à l'image de la

³ J'emprunte cette distinction entre morphologique et formelle à (Lassègue 2010).

méthode Alceste développée par M. Reinert, tournées vers une approche empirique des structures.

Une deuxième perspective peut être qualifiée de *formelle* dans la mesure où elle s'attache aux effets des dispositifs d'écriture sur la *forme* des mesures. Il s'agit de décrire la mise en forme des mesures en faisant l'hypothèse que celles-ci – au-delà de leurs contenus – présentent des caractéristiques linguistiques propres qui répondent à une *grammaire*⁴ qui définit leurs propriétés pragmatiques. Nous supposons en effet qu'une « mesure » d'action publique répond à des règles de formulation et d'acceptabilité⁵ relevant de la dimension pragmatique du langage : elle doit être munie d'un contenu technique, orientée vers l'action et en même temps monter en généralité⁶ puisqu'elle relève du bien commun. Cette deuxième approche, plus analytique, privilégie des études diachroniques suivant le passage du dispositif. Ce sont des analyses morphosyntaxiques qui seront ici conduites notamment avec l'aide du logiciel Tropes⁷.

Ces analyses ont été menées sur des corpus construits selon différents paramètres de temps (les phases de la négociation) mais aussi d'espaces de discours (les différents dispositifs d'écriture, lesquels renvoient aux phases du Grenelle mais aussi à des sous-espaces des rapports, par exemple à l'opposition entre synthèse et annexes). Les approches morphologiques, parce qu'elles sont holistiques, sont d'emblée globales mais les totalités définies peuvent être plus ou moins vastes (une phase, plusieurs phases, l'ensemble du dispositif, le dispositif et les médias, etc.). Les approches formelles sont analytiques et se focalisent sur un type d'énoncés – les mesures – mais elles peuvent être aussi contrastives (par exemple en opposant des *mesures* à des *propositions*).

4 Ce terme est à entendre ici au sens de la sociologie pragmatique comme une analyse de l'action et non de la linguistique (Lemieux 2009).

5 Cette acceptabilité linguistique n'est pas régie par la syntaxe des linguistes mais par le sens de la normalité des membres d'une communauté.

6 Une tentative de description de cette grammaire a été faite dans (Benvegna & Brugidou 2008).

7 tropes.fr

Dans ce travail, nous alternons des analyses morphologiques et formelles, en particulier parce que nous allons parcourir de manière successive les différents espaces de discours que sont les phases du Grenelle. Ceci est en partie dû au rôle central que nous accordons au design du dispositif et à ses effets sur les discours. Ensuite parce que nous soupçonnons qu'il y a un lien entre la morphologie des problèmes et la formulation des mesures : mais il ne s'agit après tout que de la reprise du mot d'ordre du Grenelle : passer des propositions aux mesures. Les différents choix de focale (du global au plus local) expliquent par ailleurs aussi la multiplication des analyses. L'ensemble peut donner le sentiment d'une relative instabilité des interprétations qui tient notamment au souci de ne pas refermer trop tôt le champ de l'analyse. Enfin, ce sentiment s'impose d'autant plus vivement que le Grenelle est caractérisé précisément par la multiplication des voix (celles des parties prenantes et des rapporteurs qui synthétisent les propos des premiers) mais aussi par la volonté contraire de cadrer et d'orienter ces prises de paroles. Il se peut que l'analyse produite puisse être perçue comme une nouvelle couche de sens, une synthèse des synthèses, un texte qui se rajoute aux nombreux textes du Grenelle et qu'elle donne prise de ce fait à un soupçon d'inutile mise en abyme.

On voit que la question de la clôture du corpus (Guilhaumou 2002) se superpose ici exactement à la question de clôture – ne serait-ce que provisoire (Latour 1999) – des processus d'instruction des problèmes environnementaux traités par le Grenelle et renvoie donc notamment à la conception du dispositif.

Ce travail sera plus particulièrement consacré aux deux premières phases du Grenelle (groupe de travail et consultation).

Tableau 1. Les corpus du Grenelle (base site officiel du Grenelle)

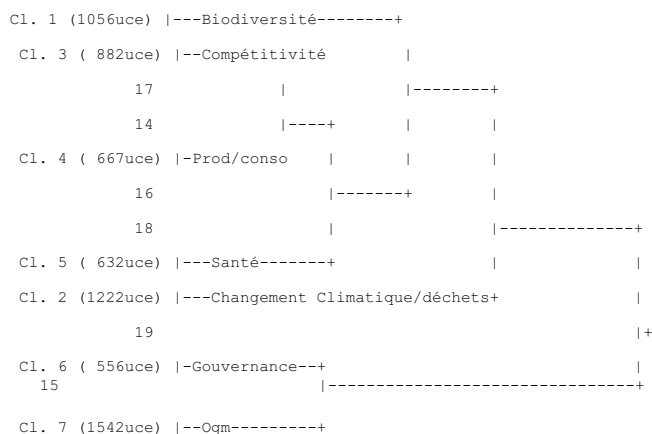
Phases	Instances	Nombre de textes	Nombre de mots
Corpus « Proposition »	Groupe de travail	16	414 866
Corpus « Consultation »	Organisme consultatif	16	28 938
	Autres contributions	7	55 054
	Consultation au parlement	14	15 909
	Forum internet	9	14 212
	Débats en Régions	17	95 823
	Rapports sur les rapports	2	37 877
Corpus « Négociation »	Table Ronde	13	13 345
Corpus « Opérationnel »	Comop	34	819 035
Total phases Grenelle		128	1 495 059
Lois Grenelle	Grenelle 1		9 464
	Grenelle 2		96 000

2. Groupe de travail : le scriptorium

L'analyse par le logiciel Alceste a pour principal intérêt de mettre en évidence les principales thématiques à l'œuvre dans un corpus. Sans doute vaudrait-il mieux parler d'ailleurs de « thématisations », soulignant par là un sens construit par le jeu et l'opposition des cooccurrences dans les discours. La classification descendante hiérarchique suppose une forte homogénéité du corpus : elle dessine par opposition successive et décroissante des thématisations divergentes à partir d'une thématisation commune. L'usage d'Alceste implique donc de faire quelques conjectures sur cette région du corpus Grenelle : la spécificité de chaque groupe se lit par différence avec les autres à partir d'une matrice commune qui est celle du groupe de travail, scriptorium régi par des procédés d'écriture dont on fait l'hypothèse qu'ils sont en partie codifiés.

Le Grenelle de l'environnement : corpus et dispositif d'écriture

Les chemins de traverse(s) et les circulations buissonnières seront donc moins bien rendus dans cette partie structurée par ce choix de méthode, de même que les logiques internes à chaque groupe de travail. Ce n'est pas la métaphore du buisson qui est privilégiée ici mais bien celle, hiérarchique, de l'arbre, du tronc qui se scinde et donne naissance à de multiples branches.



Graphique 1. Arbre de la classification descendante hiérarchique du Corpus « Proposition » (Groupes de travail)

L'arbre fait apparaître une première coupure qui oppose deux thèmes à l'ensemble des autres, la gouvernance et les OGM, correspondant à deux groupes de travail (le groupe de travail V « Construire une démocratie écologique » et l'intergroupe « OGM »). Les éventuelles différences d'effets de sens dues aux caractéristiques liées au *design* des dispositifs (entre groupes de travail et intergroupes) sont peu lisibles dans cette analyse. La spécificité du groupe de travail « Changement climatique / énergie » (groupe I) apparaît assez vite. Cette thématique est étroitement liée à celle des déchets. Les propositions de ce groupe de travail sont en effet déclinées en approche sectorielle (transport, logement, énergie, déchets, etc.) ce qui le conduit à traiter assez longuement de ce thème – sous l'angle industriel, par exemple les déchets nucléaires, ou ménagers. C'est le lexique de ces thématiques (*énergie, électrique,*

logement, bâtiment, chauffage, transport, ferroviaire, fluvial, véhicule et bien sûr *déchet*⁸), associé au lexique de la lutte contre le changement climatique (*changement climatique, gaz, effet de serre, carbone, lutter, maîtriser*), qui permet à cette classe de se détacher.

C'est ensuite la thématique de la biodiversité qui apparaît et qui est, évidemment, très caractéristique du groupe II, de sa terminologie (*biodiversité, écosystème*) et de son objet principal, la *nature sauvage*, que l'on peut détailler en différents *espaces, aires, zones, territoires, paysages, habitats*, qu'il s'agisse de la *mer*, du milieu *marin* ou encore de la *forêt* et des *sols*. Les modalités d'actions sont très caractéristiques de cette classe de discours et empruntent au lexique classique des environnementalistes face à la *menace*⁹ qui pèse sur ce *patrimoine* ou sur ces *ressources* qu'il s'agit de *préserver*, de *protéger*, de *conserver*, voire de *gérer*. D'ailleurs, le groupe s'appelle « Préserver la biodiversité et les ressources naturelles ».

Enfin, trois classes d'énoncés apparaissent proches : elles rassemblent les énoncés du groupe de travail III, « Instaurer un environnement respectueux de la santé » et les énoncés des groupes IV, « Modes de production et consommations durables », et VI, « Modes de développement écologiques ». Aux antipodes du discours sur la nature, les énoncés sur la santé décrivent avant tout un *environnement pollué* ou des *populations exposées* du fait de l'*emploi des produits phytosanitaires, phytopharmaceutiques, de pesticides* ou des *substances chimiques*. Face à ces *risques* ou à ces *dangers*, instaurer un environnement respectueux de la santé revient à *surveiller* le respect de *règlements, d'interdictions*.

Le groupe IV s'intéresse aux modes de *production* et de *consommation* durables, et évoque ainsi *l'agriculture*, sa *transformation en* « agriculture *productive* respectueuse de l'environnement »¹⁰. Ce projet implique de considérer les

8 On recense 41 occurrences du terme *déchet(s)* dans le rapport du groupe I.

9 Identifier cette *menace* ne revient pas dans ce rapport à dénoncer des coupables.

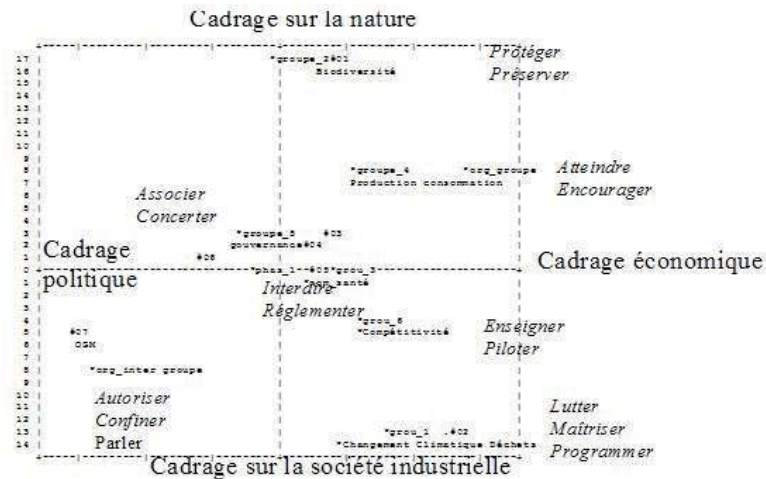
10 Rapport Groupe IV, p. 36.

exploitations bio jusqu'à la *restauration* collective en passant par les *circuits de distribution* et les *filières*.

La dernière classe d'énoncés, très proche de la précédente, regroupe une bonne part des énoncés du groupe de travail « Promouvoir des modes de développement écologiques » mais aussi une partie des verbatims du groupe V sur la démocratie écologique et de l'intergroupe « Déchets ». Curieusement ce n'est pas tant le vocabulaire économique qui caractérise cette classe que les thèmes de l'*information* (à travers la réflexion sur les *indicateurs*) et surtout de l'*enseignement* (*l'éducation, l'école, la formation initiale* ou *professionnelle, continue*) présentés en différents *programmes d'actions*. C'est la classe d'énoncés la plus hybride du point de vue des groupes de travail.

La structuration thématique par groupe de travail est donc très forte : seul l'intergroupe « Déchets » n'apparaît pas restitué par une classe d'énoncés spécifiques mais par plusieurs.

L'analyse factorielle réalisée à partir de classes d'énoncés issues de la classification descendante hiérarchique met en évidence la structuration thématique liée au dispositif des groupes de travail, mais elle souligne aussi les classes d'énoncés les plus spécifiques : l'intergroupe « OGM », le groupe « Changement Climatique » (I) et le Groupe « Biodiversité » (II) sont isolés par un lexique très caractéristique et semblent de ce fait identifiés à une thématique particulière. A contrario, les groupes de travail « Gouvernance » (V), « Santé » (III), « Production et consommation durables » (IV), « Compétitivité » (VI) et l'intergroupe « Déchets » apparaissent moins spécifiques du point de vue du lexique.



Graphique 2. Analyse factorielle, corpus Proposition

Bien que tous les problèmes soient interdépendants (c'est d'ailleurs un des slogans du Grenelle qui reprend un motif environnementaliste, l'approche doit être *globale*¹¹, *intégrée*, *systémique*) et que le dispositif du Grenelle soit en partie le reflet de cette volonté, tous les problèmes ne se recoupent pas ; ils peuvent aussi s'ignorer ou du moins être traités à partir de points de vue très différents.

C'est un des intérêts de la représentation factorielle que de faire apparaître ces différences de « cadrage¹² » des problèmes, différences en partie inscrites dans le dispositif des groupes.

Quatre types de cadrage peuvent être ainsi identifiés et opposés deux à deux :

- un cadrage politique (« OGM » et « Gouvernance »)
- vs un cadrage économique (« Compétitivité » et « Production et

11 J.-L. Borloo parle « d'inscrire chaque action et chaque inflexion dans un cadre global et cohérent ». Discours à l'Assemblée les 3 et 4 octobre 2007.

12 Le *cadrage* implique de « sélectionner certains aspects d'une réalité perçue et [de] les rendre plus saillants dans un message pour promouvoir une définition particulière d'un problème, une interprétation causale, une évaluation morale et/ou une recommandation concernant le traitement de l'objet » (Entman 1993).

consommation durables ») sur le premier facteur de l'analyse factorielle ;

- un cadrage sur la nature (« Biodiversité ») vs un cadrage sur la société industrielle (« Changement climatique »).

Certains groupes de travail mettent en œuvre deux types de cadrages : les OGM relèvent à la fois d'un contexte politique et industriel (la question de la recherche, de l'expertise et bien sûr de la production industrielle¹³). Cet intergroupe mobilise moins un cadrage économique des problèmes même si celui-ci n'est évidemment pas absent¹⁴.

Le groupe « Changement Climatique » (I) rappelle dans son rapport à la fois les contextes économique et industriel des problèmes¹⁵. Enfin, le groupe « Production et consommation durables » (IV) tente de cadrer les problèmes à l'intersection des exigences de la nature et de l'économique.

Détacher la proposition du locuteur

Il peut être intéressant de ce point de vue d'analyser la représentation des accords et des désaccords au sein des différents groupes de travail bien que le dispositif, comme on l'a vu, soit orienté vers la production de « diagnostics partagés » et d'accords sur des mesures.

Le plus souvent les groupes choisissent de ne faire état ni de consensus, ni de dissensus, considérant, comme le groupe « Gouvernance », que l'objectif principal du dispositif est d'énoncer des propositions – l'accord est donc implicite. C'est donc dans ce cas un actant collectif, « le groupe », qui est mis en scène : « le groupe recommande », « propose », « souhaite », « rappelle », etc. Les Groupes I et VI sont ceux qui utilisent le plus systématiquement ce procédé de personnification¹⁶.

13 Ou d'une « agriculture industrielle mécanisée », p. 107 et p. 110 du rapport de l'intergroupe « OGM ». On recense 50 occurrences de mots formés à partir de la racine industrie.

14 A propos par exemple du financement de programme de recherche.

15 Analyse Tropes. Les lexiques de l'énergie (1,48 %), du transport (1,29 %) de la chimie (0,64 %), du bâtiment (0,51 %) et de la production (0,24 %) son très fortement sollicités dans ce rapport.

16 0,38 % des mots pour le groupe I et 0,18 pour le groupe VI.

Un choix plus radical encore consiste à rendre implicite le groupe lui-même¹⁷ : celui-ci s'efface alors au profit de la proposition, qui vaut pour elle-même, détachée de l'ethos du locuteur, sans avoir besoin d'être rapportée à son autorité. La proposition est alors non seulement détachée des acteurs mais aussi du groupe. Le dispositif tend ici à s'effacer alors que dans d'autres occasions – par exemple lors de la phase de consultation comme nous le verrons plus loin – il semble occuper toute la scène. Cette coupure, qui fait d'une *proposition* une *mesure*, ne sera tout à fait réalisée qu'avec le dispositif d'énonciation de l'Assemblée, qui seul – du fait de son pouvoir instituant – permet de détacher, dans la force de la loi, la proposition du jeu social. En effet, la « grammaire » de la proposition implique qu'elle renvoie à la fois au sujet qui l'énonce et à l'action projetée. L'incertitude de la proposition tient à cette double référence ; la mesure est, elle, toute entière dans l'action qui la réalise. Dès lors que le locuteur s'efface, le dispositif privilégiant une « voix narrative »¹⁸ au groupe narrateur, la proposition tend à s'énoncer comme une mesure, mimant le registre du droit.

On imagine toutefois que les discussions ne vont pas sans divergence. Celles-ci, dans la perspective textuelle qui est la nôtre, ne peuvent être analysées qu'à partir de leur compte-rendu : les groupes choisissent de tracer ou non leurs désaccords qui peuvent être rapportés (ou pas) à des acteurs. Quelques indicateurs linguistiques simples peuvent nous aider à identifier ces expressions : les rapports font ainsi état de consensus (*consensus, accord*) ou de son absence (*pas (de) consensus, désaccord, réserves*).

Les groupes I et VI ainsi que les deux intergroupes sont ceux qui expriment le plus souvent un dissensus. L'intergroupe « OGM » et le groupe VI – à la différence du groupe I et surtout de l'intergroupe « Déchets »¹⁹ – mettent aussi très fortement en

17 Seule la mesure est citée sans être rapportée à un locuteur : groupe, etc.

18 Celle-ci s'oppose au narrateur, personnage de celui qui raconte.

19 La mention même du consensus est d'ailleurs souvent atténuée dans le rapport par différents procédés :

scène les accords. L'expression du dissensus apparaît être le propre des groupes et des intergroupes concernés par un cadrage industriel des problèmes. Les OGM mais aussi le changement climatique, l'énergie et les déchets sont des problèmes publics qui suscitent politisation et controverses : on retrouve la question centrale de la capacité du dispositif à réguler les passions politiques, à « refroidir » suffisamment les problèmes pour qu'ils puissent être traités.

Synthèse ou compte-rendu : monter ou descendre en généralité ?

Une approche plus formelle des énoncés permet-elle d'approfondir cette enquête ? La mise en forme des propositions – parallèlement à leurs contenus – constitue un des principaux travaux d'écriture des groupes. L'analyse morphosyntaxique met en évidence certaines caractéristiques des classes d'énoncés.

La classe issue du rapport de l'intergroupe « OGM » apparaît très significative, à la fois par un déficit important des noms et des adjectifs et par un suremploi des verbes modaux (notamment *falloir, pouvoir, vouloir*), des marqueurs de modalisation, des marqueurs de la personne. Ces caractéristiques sont essentiellement dues aux annexes du rapport. En effet le rapport de l'intergroupe « OGM » inclut le compte-rendu des réunions de travail du groupe. Les interventions des différents acteurs y

« Les mesures qui apparaissent prioritaires sont présentées dans cette synthèse même si elles ne recueillent pas toujours de consensus complet. » p. 4.

« La mise en place de ces plans pourrait s'appuyer sur un financement à partir du budget de collecte et de traitement des déchets des collectivités [...] voire de la taxe générale sur les activités polluantes mais cette mesure de financement ne fait pas consensus. » p. 5.

« Si le principe fait consensus, le champ d'application d'un dispositif du type REP ou autre, tant en terme d'utilisateur final que de produits concernés, doit encore être précisé en concertation. » p. 7.

« Cette mesure pourrait faire consensus si l'augmentation des coûts en résultant était compensée [...] » p. 5.

« La place de l'incinération dans l'ensemble des filières de traitement et d'élimination des déchets en France a fait l'objet de débats nourris qui ont permis de dégager quelques points de consensus, malgré des positions très divergentes sur la construction de nouvelles installations. » p. 34.

sont fidèlement rapportées et leurs verbatims représentent l'essentiel des annexes qui elles-mêmes représentent 93 % du rapport. Le rapport du groupe « Biodiversité » inclut lui aussi des verbatims dans ses annexes mais celles-ci sont aussi composées d'annexes techniques substantielles.

Le choix de revenir aux verbatims et aux prises de positions individuelles n'a été fait que par les groupes de travail « OGM » et « Biodiversité » : il est sans doute ici nécessaire de revenir aux acteurs puisque les président et vice-président de l'intergroupe « OGM » (Jean-François Legrand, sénateur de la Manche, et Marie-Christine Blandin, sénateur du Nord) et les rapporteurs (Vincent Graffin, Museum Nationale d'Histoire Naturelle, et Gilles Kleitz, chef de mission pour la stratégie nationale de la biodiversité, DNP, MEDAD) se trouvent être aussi présidents et rapporteurs du groupe de travail « Biodiversité ».

La prise en compte des annexes dans l'étude implique donc des conséquences assez lourdes pour l'analyse : elle suppose d'intégrer dans celle-ci, d'une part, des approfondissements de nature plutôt technique et/ou, selon les cas, des comptes-rendus de prises de position orales, et, d'autre part, de se résoudre à traiter des textes hétérogènes²⁰. Les choix de constitution des annexes révèlent des stratégies d'écriture différentes. En ménageant une « profondeur » au rapport, ils permettent, soit d'entrer dans le détail technique des argumentations, soit de revenir à ceux qui portent ces arguments et d'identifier ainsi des stratégies et des intérêts.

Si l'analyse du corpus complet apparaît nécessaire, il peut être intéressant de se concentrer par ailleurs sur les seules synthèses. La taille des textes est alors beaucoup plus faible (entre 500 et 4 000 mots environ) et les contraintes d'écriture plus homogènes. L'opération de réduction du corpus est drastique puisque nous passons d'environ 4 000 000 occurrences à un peu plus de 20 000 (N = 21 440), divisant ainsi par 20 le corpus des groupes de travail.

20 Les groupes IV et V intègrent les fiches techniques dans les annexes, les groupes « OGM » et « Biodiversité » des verbatims, mais d'autres (« Déchets ») n'ont pas d'annexe ou bien celles-ci sont disséminées dans le corps du rapport (Groupe VI).

Tableau 2. Caractéristiques morphosyntaxiques des synthèses et des rapports des groupes de travail

		Synthèses	Rapports
Connecteurs	Condition	2,8	3,5
	Cause	3,5	6,2
	Addition	72,4	64,8
	Opposition	4,4	7,5
Modalisations	Manière	22,3	16,8
	Négation	9,7	13,1
Adjectifs	Numérique	17,7	22,1
Verbes	Factifs	61,4	57,1
Modes	Indicatif	35,7	39,9
	Participe	18,8	15,2
Pronoms	Relatif	41,9	36,0
	Personnel	38,0	42,0
	Déictique	0,0	6,1

Cette réduction produit par ailleurs des effets sur la mise en forme des énoncés. Les rapports « dépliant » les propositions. Celles-ci sont ainsi argumentées (suremploi des connecteurs de condition²¹ et de cause²²) et détaillées, chiffrées (adjectifs numériques). Les oppositions et les nuances sont aussi plus marquées (suremploi des connecteurs d'opposition – *mais*, *cependant* – et des modalisations de négation) que dans les synthèses. On note un emploi plus fréquent des pronoms personnels²³ et des déictiques²⁴, liés notamment aux annexes rapportant les verbatims.

Les synthèses apparaissent par contraste marquées par le mode impersonnel (suremploi du participe, du pronom personnel à la troisième personne) et sont davantage encore que

21 *Si, en cas de, compte tenu...* Analyse réalisée avec le logiciel Tropes.

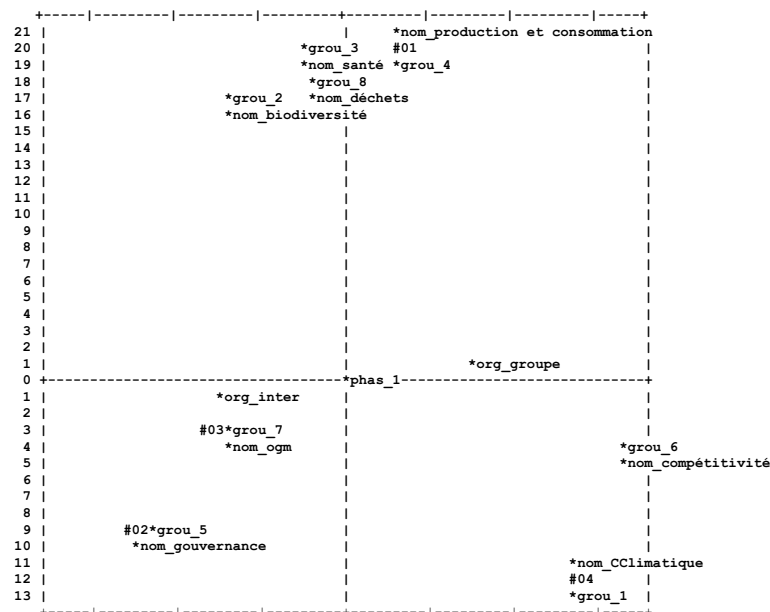
22 *Parce que, donc, car...*

23 Sur-emploi du pronom personnel à la première personne du singulier et du pluriel, sous-emploi du pronom personnel à la troisième personne.

24 Relatif aux références basées sur les conditions particulières de l'énonciation, comme l'identité du locuteur, le temps et l'endroit de l'énonciation.

les rapports tournées vers la représentation de l'action (sur-emploi des verbes factifs au détriment des verbes d'état ou déclaratifs). Les phrases sont de construction plus complexe que dans les rapports (pronoms relatifs). Toutefois, il s'agit moins ici d'argumenter que de collecter les propositions (connecteurs d'addition) et parfois de hiérarchiser des modalités d'application (modalités de manière « notamment »²⁵).

La classification descendante hiérarchique isole 4 classes d'énoncés. La représentation factorielle construite à partir de cette classification montre une structure très proche de celle du corpus des rapports complets. Elle présente aussi quelques différences notables.



Graphique 3. Analyse factorielle, corpus Proposition-Synthèses

La disparition de l'appareil de justification technique ou politique que représentent les annexes laisse intacte l'opposition

25 « notamment les enfants », « notamment les lieux publics ou professionnels », etc.

entre les énoncés politiques (« OGM » et « Gouvernance » sans toutefois les mêler dans une même classe) et les énoncés économiques (« Changement Climatique » et « Compétitivité », ces deux groupes de travail étant désormais confondus dans une seule classe d'énoncés).

Toutefois, on remarque que l'intergroupe « OGM » apparaît bien moins atypique que dans la précédente analyse²⁶ : c'est au contraire la synthèse du groupe « Gouvernance » qui semble la plus caractéristique d'un cadrage politique. La disparition des verbatims rend plus manifeste l'attraction que le cadrage de la nature exerce sur le texte du groupe « OGM » : la question des OGM est évidemment aussi liée à la question de la biodiversité ou à la transformation de l'agriculture.

La réduction semble laisser aussi inchangée l'opposition entre des activités liées à la nature et celles liées à la société industrielle : pourtant à bien y regarder, on constate que les groupes « Biodiversité », « Production et Consommation durables » mais aussi « Santé » et l'intergroupe « Déchets » sont désormais réunis dans une seule et même classe d'énoncés. Ce sont les groupes « Santé » et « Déchets », décrochés du groupe I, qui connaissent les changements les plus importants : il est vrai que la précédente analyse leur rendait mal justice. La thématique du risque et du danger, à côté de la gestion de la nature, structure désormais ce pôle.

3. Le discours de la transparence : mettre en scène le dispositif

Une analyse de l'ensemble du corpus du Grenelle (N = 1 431 074) fait apparaître d'emblée la spécificité des textes consacrés à la consultation du public : deux classes apparaissent, l'une rassemble la plus grande partie des textes des groupes de travail, des tables rondes et des comop, l'autre regroupe les textes de la phase consultation avec toutefois certains rapports des groupes de travail : ceux des groupes « Biodiversité », « Gouvernance » et de l'intergroupe « OGM ».

²⁶ Toutefois l'expression explicite des accords y est beaucoup plus importante que dans les autres groupes de travail à l'exception du Groupe VI.

La phase de consultation est marquée, on l'a vu, par la multiplication des modalités d'interrogation, mais aussi par l'hétérogénéité des statuts des locuteurs : organismes, parlement ou public. Par souci d'homogénéité, cette section se consacrera aux textes produits par les dispositifs de consultation du public : il est en effet assez peu réaliste de vouloir traiter l'ensemble des textes de la phase de consultation.

Une première analyse par la méthodologie Alceste de l'ensemble du corpus constitué par les textes consacrés aux réunions publiques et aux forums (N = 159 469) fait apparaître nettement un phénomène : les rapports consacrés aux comptes-rendus du processus et/ou aux synthèses des réunions ou des forums (lesquels font déjà l'objet de synthèse) apparaissent comme atypiques.

Le rapport de Bettina Laville a pour objectif, selon la lettre du Ministre, « de contrôler les modalités de la restitution du débat » et de « garantir aux parties prenantes la transparence des débats régionaux et de la consultation internet »²⁷. Il s'agit donc moins de s'intéresser au fond du débat que d'évaluer les procédures : les modalités d'organisation, d'information, de prises de parole ainsi que de restitution sont auscultées. Cette focalisation sur les procédures apparaît très nettement dans le vocabulaire de la première branche qui est isolée par la classification descendante hiérarchique.

Par ailleurs les différences entre réunions et forums, que l'on pouvait attendre, ne sont pas très nettement distinguées dans cette analyse : le discours du compte-rendu et du contrôle – présent aussi dans les rapports de chaque réunion publique – est clairement restitué dans la classe d'énoncés à laquelle contribue très fortement le rapport de B. Laville. Il est difficile de faire apparaître d'autres différences.

Une autre stratégie consiste alors à analyser ensemble les phases 1 et 2, les textes des groupes de travail et de l'appel au public (comptes-rendus de forums et de réunions) en y soustrayant toutefois le rapport de B. Laville dont nous avons vu la forte spécificité (N = 534 986). Il s'agit désormais de faire

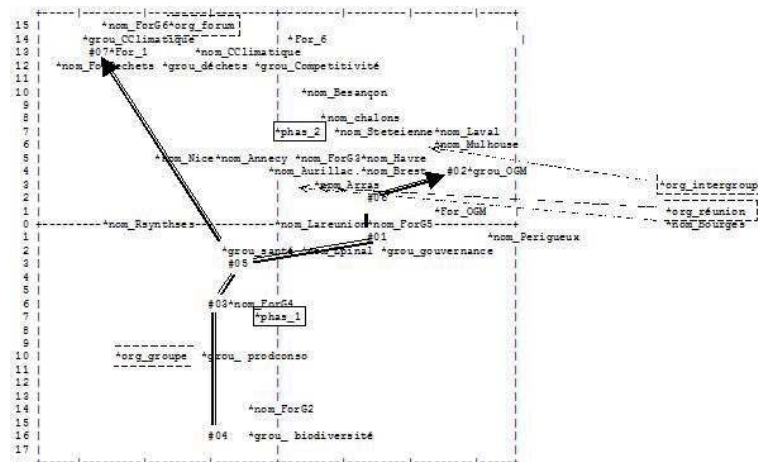
27 « Rapport sur la transparence des consultations régionales et du forum internet du Grenelle de l'environnement », B. Laville, p. 15.

apparaître les éventuelles caractéristiques des textes produits par la phase d'appel au public notamment en regardant le découpage des problèmes.

L'analyse identifie 7 classes d'énoncés : une première coupure oppose les classes 4, 3 et 7 aux classes 1, 6 et 2. Cette opposition est visible sur le premier axe de graphique factorielle ci-dessous (cf. graphique 2).

Nous retrouvons l'opposition entre un cadrage politique des problèmes (« OGM » et « Gouvernance ») et des cadrages économiques et industriels des problèmes qui caractérisait fortement les textes de la phase groupe de travail.

L'axe horizontal restitue l'opposition entre le cadrage sur la nature (« Biodiversité », « Production et consommation durables ») et le cadrage sur la société industrielle (« Changement climatique et énergie », « Compétitivité » et « Déchets »). Les rapports de ces trois groupes de travail sont représentés dans une seule classe d'énoncés.



Graphique 4. Analyse factorielle, corpus Proposition et Appels au public

Il est attendu que la logique des découpages des problèmes de la phase groupe de travail structure fortement cette représentation :

- d'une part, parce que le corpus de la phase I compte près de 400 000 mots contre les 100 000 mots des textes des comptes-

rendus de réunion et de forums (lesquels ne pèsent que moins de 15 000 occurrences dans ce dernier ensemble) ;

- d'autre part, parce que la phase de consultation, et notamment les réunions publiques et les forums, a été structurée selon les thèmes et selon les propositions de la phase I. Il ne s'agit donc pas de produire un nouveau découpage des problèmes, ni prioritairement de produire de nouvelles propositions mais plutôt de les hiérarchiser et de vérifier leur « acceptabilité ».

Nous nous attendions donc à un effet faible des textes de l'appel au public sur la structure d'ensemble, ce que l'on peut vérifier. Toutefois, l'analyse montre par ailleurs la spécificité de la phase II. L'axe vertical du graphique figure la flèche du temps, du moins la succession des deux phases (symbolisée par une flèche en Y sur le graphique 2) : en bas du graphique, nous identifions les problèmes davantage traités dans les groupes de travail que dans les textes de l'appel au public, soit les thèmes de la Biodiversité et de la Production et consommation durables. En haut du graphique, figurent les thèmes qui ont été plus développés lors des réunions publiques et des forums. Par ailleurs, nous pouvons constater que l'axe horizontal oppose plutôt les textes des forums (au nord-ouest) aux rapports des réunions (au sud-est). Ainsi, en suivant ce « sentier aux chemins qui bifurquent » :

- les OGM apparaissent comme un des thèmes surinvestis lors de la phase d'appel au public et notamment lors des réunions publiques (sud-est),

- le paquet thématique formé par les thèmes du Changement climatique et de l'énergie, la Compétitivité et les Déchets apparaît surinvesti pendant la phase de consultation – notamment dans les forums internet (nord-ouest). Ce point est d'ailleurs noté dans les rapports de synthèse des forums et dans le rapport de B. Laville (p. 38).

On constate au passage que les problèmes portés par les intergroupes (« Déchets » et « OGM ») font aussi partie des problèmes suscitant des développements importants dans la phase II. Il s'agit notamment de controverses qui peuvent donner lieu à une forte politisation : les comptes-rendus des préfets ayant organisés les réunions publiques font ainsi état

dans de nombreuses villes de la présence de manifestants plus ou moins nombreux à propos des OGM, du nucléaire et d'autres controverses plus locales²⁸ : les réunions de Annecy-le-vieux, Aurillac, Bourges, Brest, Drancy, Laval, Le Havre, Périgueux, Perpignan, Saint-Etienne sont ainsi marquées par la présence de manifestations. Aucune réunion ne sera toutefois annulée même si B. Laville juge que Périgueux à propos des OGM « a dérapé ».

On voit que le dispositif de consultation donne lieu à quelques surprises qui menacent les hiérarchies et les cadrages proposés.

Dispositif de refroidissement

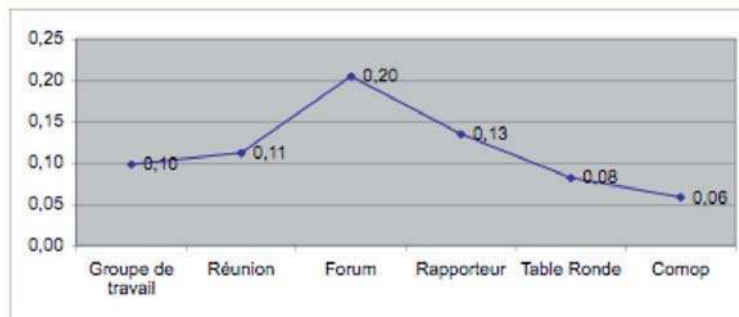
Un dernier point sur le graphique mérite d'être noté qui peut nous aider toutefois à relativiser ce jugement : il s'agit du rapport du rapporteur général. Il fait la synthèse de l'ensemble des textes des phases I et II. On voit que son point d'équilibre est parfait sur l'axe un du graphique (« nomRsyntheses ») : il se tient à mi-distance du cadrage sur la nature et du cadrage sur la société industrielle. En revanche, ce rapport est clairement déporté à l'ouest de la représentation, le cadrage politique des problèmes y est moins bien rendu.

L'analyse du lexique des émotions permet-elle de préciser ce point ? Le graphique ci-dessous fait apparaître la proportion du lexique utilisée dans les rapports du Grenelle se rapportant à la représentation d'une émotion²⁹. Plus exactement, d'une émotion négative : *craintes, danger, dangereux, préoccupant, péril, souci, tension* etc. Le graphique montre que cette proportion ne s'accroît pas dans les comptes-rendus de réunions publiques mais qu'elle s'avère deux fois plus importante dans

28 Francilienne à Drancy, circuit automobile à Périgueux, décharge à Perpignan, apiculteurs et protection de la mer à Brest, terminal méthanier et centrale à charbon au Havre...

29 Cette analyse est construite à partir du travail d'A. Piolat et R. Bannour consistant à recenser le lexique de l'émotion en français et son implémentation sous la forme d'un scénario du logiciel Tropes. Le scénario a été fortement réaménagé pour tenir compte des propriétés du corpus et a privilégié la représentation des émotions négatives (Piolat & Bannour 2009).

les textes consacrés aux forums internet. On pourrait imaginer que la thématique du changement explique ce registre : il n'en est rien, le forum du Changement climatique sollicitant plutôt moins ce lexique. Le rapport du rapporteur marque une nette décline de ce registre. Nous verrons que la suite du Grenelle – phase de négociation avec les tables rondes et phase opérationnelle – ne fera qu'accentuer ce refroidissement des passions.



Graphique 5. Vocabulaire des émotions négatives dans les différents corpus du Grenelle (en %)

Il n'est pas certain toutefois qu'il faille voir là un phénomène de dépolitisation ou d'évitement du politique – lequel pourrait être par ailleurs plus avéré à propos des OGM. L'analyse des contextes d'utilisation des termes laisse à penser qu'il s'agit d'une qualification portée par les rapporteurs sur l'état d'esprit des intervenants dans les forums.

Ils sont aussi nombreux à en **craindre** le poids sur les ménages les plus modestes.
Des contributeurs **sont préoccupés** également par les inégalités d'accès à une alimentation saine. »
Les particules liées aux moteurs diesel soulèvent des **inquiétudes** importantes.
D'autres **craignent** qu'elle n'entraîne une confusion avec les garanties liées à l'application d'un cahier des charges comme ceux de l'agriculture biologique.
Des agriculteurs **redoutent** de leur côté que la HVE ne s'accompagne pas d'une organisation

des marchés garantissant la vente des produits qui la respectent.
L'impact sur les prix de techniques de production plus respectueuses de l'environnement **inquiète** certains intervenants »
Les intervenants hostiles à ce mode de traitement font état de leurs **inquiétudes**, en particulier l'impact sur la santé du rejet de substances toxiques.
Les **inquiétudes** des intervenants portent sur l'impact des pratiques agricoles induites par les OGM, leur dissémination fortuite dans les écosystèmes, la dépendance des agriculteurs. »

Craintes et peurs dans les rapports sur les forums

On ne sait pas trop ici qui s'inquiète, craint ou se préoccupe puisque ce sont les rapporteurs qui qualifient les préoccupations du public en les rapportant. On retrouve ici une caractéristique des dispositifs de représentation du public qui prête volontiers des affects au public et moins facilement sans doute aux acteurs : après tout il s'agit essentiellement dans la phase de consultation de hiérarchiser les problèmes, c'est-à-dire, dans le vocabulaire prêté au public, des « préoccupations », et d'évaluer l'acceptabilité des mesures.

Conclusion : le jardin labyrinthe

A l'issue de ce premier parcours, on voit bien que ce corpus constitue un labyrinthe. Le chemin que nous suivons n'est pas rectiligne, ces sentiers bifurquent sans arrêt malgré nos tentatives d'en dresser des cartes, celles-ci, nous ne pouvons le cacher, ont elles-mêmes une tendance *préoccupante* à se multiplier. Le thème borgésien du jardin labyrinthe constitue un rappel du problème du simulacre proposé par Jean Baudrillard – le second citant le premier (mais si l'on suit Borges l'inverse pourrait être tout aussi vrai). Il ne faut rien retrancher de son ambivalence : il est possible que les bifurcations multiples, le foisonnement des prises de paroles soient une manière de dépasser le schéma linéaire de la délibération et de la prise de décision, mais il est tout aussi possible que ce labyrinthe soit un trompe l'œil, une machinerie de théâtre pour faire apparaître et escamoter le public.

Références bibliographiques

- Akrich M., Callon M. & Latour B. (éd.) (2006). *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*. Paris : Presse de l'école des Mines.
- Barbet D. (2009). *Grenelle, Histoire politique d'un mot*. Rennes : Res Publica, Presses Universitaires de Rennes.
- Benvegny N. & Brugidou M. (2008). « Prendre la parole sur Internet : des dispositifs socio-techniques aux grammaires de la discussion », *Réseaux* 26, n°150 : 51-82.
- Boy D., Brugidou M., Halpern C., Lascoumes P., Pollard J. & Sennit C.-A. (2010). *Le Grenelle de l'environnement : acteurs, discours, effets*. Paris : CEVIPOF.
- Entman R. (1993). « Framing : Toward clarification of a fractured paradigm », *Journal of communication* 43: 51-58.
- Guilhaumou J. (2002). « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus* 1 : 13-41.
- Greimas A. J. (1966). *Sémantique structurale*. Paris : Larousse.
- Lassègue J. (2010). *Pour une anthropologie sémiotique ; recherche sur le concept de forme symbolique*. Mémoire de soutenance d'habilitation à diriger des recherches. Paris IV.
- Latour B. (1999). *Politiques de la nature*. Paris : La découverte.
- Lemieux C. (2009). *Le devoir et la grâce*. Paris : Economica.
- Piolat A. & Bannour R. (2009). « EMOTAIX : Un scénario de Tropes pour l'identification automatisée du lexique émotionnel et affectif. », *L'Année Psychologique* 109 : 657-700.